

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5716>



PRE-AVIS de GREVE le 05.02.19

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : dimanche 3 février 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La situation dans nos établissements ne cesse de se dégrader :

- les effectifs débordent en collège comme en lycée.
- les réformes du lycée, du baccalauréat et de parcoursup construisent un lycée injuste et inégalitaire.
- le pouvoir d'achat continue de baisser.

Tout ce qui touche l'éducation nationale et plus largement les services publics sont bien les conséquences d'une politique libérale. Certes ces attaques ne sont pas nouvelles mais cela doit cesser !

Certes ces attaques ne sont pas nouvelles mais cela doit cesser !

Face au mépris et à l'autoritarisme du Président de la République, mobilisons-nous le 05.02.19 !

- **dans le 21** : rassemblement et manifestation à 14h30 place Wilson
- **dans le 58** : rassemblement à 13h45 devant la DSDEN (CTSD à 14h) et manifestation à 14h30 au départ de la bourse du travail.
- **dans le 71** : rassemblement à 14h30 devant la maison des syndicats à Chalon-sur-Saône
- **dans le 89** : manifestation à 11h au départ de la maison des syndicats à Auxerre puis rassemblement à 13h45 devant la DSDEN à Auxerre lors de la tenue du CTSD.

Et après le 5 , comment se mobiliser ?

- Nuit des lycées à partir du 7 février (cf « nuit des bahuts »),
- Heures d'informations syndicales dans les établissements,
- Mouvements de grève sur le modèle de celui du mardi 5 février,
- Tractage avant les réunions avec les parents de 2nde organisées par l'administration,
- Réunions d'informations organisées par les professeurs à destination des parents d'élèves de 3ème et de 2nde,
- Annonce du refus d'être professeur principal l'an prochain...,
- Boycott des instances (conseil pédagogique, commission permanente, conseil d'administration...),
- Vote contre la proposition d'utilisation de la D.H.G. (les structures) comme l'annonce la F.C.P.E.,
- Signature de la pétition contre le refus des 2 heures supplémentaires :
<http://snepfsu.net/WordPress/imposition-de-deux-hsa-cest-non/>